

Rapport préliminaire à l'intervention de l'hydrogéologue agréé pour la mise en place des périmètres de protection des captages communaux



Photo 4 : Zone humide a proximité du forage

Un rapport présentant l'atlas des zones inondables de la vallée du Rognon a été réalisé par SOGREAH, en se basant sur la méthodologie retenue par le Ministère de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Celui-ci a défini trois classes d'aléa : Aléa faible, moyen et fort.

L'Annexe 5 montre que le forage se trouve à la limite de l'aléa faible à l'inondation du Rognon.

Cet aléa correspond au lit majeur (ou champ d'expansion des crues) sans obstacle identifié. Dans ces secteurs, l'écoulement des eaux d'expansion des crues peut ainsi se faire librement sans obstacle significatif perturbant l'intensité des phénomènes.

Toutefois, le tubage du forage se situant un mètre au-dessus du niveau du sol, les risques de ruissellement et d'inondation sont très faibles.

Pour se rendre au captage, il faut parcourir environ 250 mètres à partir du village sur un chemin difficilement carrossable, puis l'accès direct à ce captage se fait en traversant à pied la parcelle de pâture sur environ 100 mètres (Photo 5).